

GUIDE DE PLANTATION DES VÉGÉTAUX

Quand Planter ?

La meilleure période de plantation se situe entre octobre et avril. Durant la période de repos végétatif pour les végétaux vendus en mottes et en racines nues.

Les végétaux présentés en conteneurs peuvent être plantés toute l'année, sauf en période de fortes gelées ou de sécheresse.

Où Planter ?

Le sol doit être adapté aux végétaux (ex : les plantes de terre de bruyère nécessitent une terre acide). Elle doit être exempte de cailloux. Un apport de fumure de fond (fumier bien décomposé, ou compost...) est conseillé.

Des apports de terreau, tourbe ou sable peuvent s'avérer nécessaires selon les caractéristiques des sols.

N'hésitez pas à nous demander conseil sur le choix des végétaux les mieux adaptés à votre sol et sur les distances de plantation les mieux adaptées à vos végétaux.

La loi prévoit des distances de plantation réglementaires en bordure des propriétés et des voies publiques. Les végétaux qui ne dépassent pas deux mètres de haut à l'âge adulte sont plantés au minimum à 0,50 m de la limite du terrain.

Les végétaux dépassant deux mètres de haut à l'âge adulte sont plantés à 2 m minimum de cette même limite.

Se renseigner s'il n'existe pas de réglementation ou d'autres exigences supplémentaires au niveau local.

Le Tuteurage et le Haubanage

Arbres en racines nues

Tuteurage simple

Avant plantation, enfoncer le tuteur dans le sol. Mettre les colliers après arrosage du végétal.

Haubanage pour les végétaux supérieurs à 3 m

Attacher un collier de caoutchouc aux 2/3 de la hauteur de la plante.

Fixer 3 fils de fer avec tendeur dont 1 dans la direction dominante du vent et les arrimer au sol par des piquets en bois.

Arbres en mottes

Tuteurage oblique

Après plantation, enfoncer le tuteur d'un tiers dans le sol. Fixer le tuteur à mi-hauteur du tronc après arrosage.

Tuteurage pour les haies

Mettre un pieu avec une jambe de force à chaque bout de la haie. Positionner des pieux intermédiaires tous les 8 mètres.

Fixer un fil de fer aux 2/3 de la hauteur de la plante, et le fixer à la plante avec un collier.

NB : Tous les colliers devront être surveillés régulièrement de façon à ne pas étrangler les plantes.

Entretien après plantation

L'excès et le manque d'eau sont préjudiciables à la plante.

Arrosage : il doit s'effectuer du mois de mars jusqu'au mois d'octobre suivant la plantation, à raison d'un arrosage copieux tous les 10 jours, en remplissant la cuvette d'arrosage jusqu'à saturation, (il faut veiller à ce que la cuvette d'arrosage soit correctement faite). La première année de plantation ne pas tenir compte des pluies.

La cuvette d'arrosage sera supprimée provisoirement en hiver.

Surveiller les attaques d'insectes et maladies. En cas de doute, apportez-nous un échantillon.

Engrais : Eviter d'apporter de l'engrais pendant la première année de plantation.

Un bassinage (arrosage du feuillage) des conifères est conseillé l'été, à effectuer le soir (jamais en plein soleil).

Végétaux en racines nues (y compris le rosier)

Préparation

Les végétaux en tige doivent être taillés.
Raccourcir de moitié
la longueur des branches.
Enlever 1 cm du bout des racines.

Pralinage

Opération indispensable :
Tremper les racines de vos végétaux dans
une boue épaisse 50 % eau, 40 % de terre
et 10 % d'amendement organique..

Plantation

Largeur et profondeur du trou :
2 fois la taille des racines.
Positionner la plante, le collet doit se
situer au niveau du sol
(surtout ne pas l'enterrer).
Reboucher avec une bonne terre.

Arrosage de plantation

Faire une cuvette d'arrosage autour de la
plante et arroser très copieusement.

**Pour les rosiers, butter les pieds
pendant l'hiver (jusqu'en mars).**

Végétaux en mottes ou conteneurs

Préparation

Les végétaux en mottes
ne nécessitent pas de taille,
mais les végétaux à feuilles caduques
peuvent être taillés pour multiplier les
ramifications.

Pralinage

Pour les plantes en conteneurs, trempez
la motte dans l'eau avant plantation,
enlever le conteneur et griffer la motte.
Pour les plants en mottes, ne pas enlever
le grillage, la paille, ou la toile de jute.

Plantation

Largeur et profondeur du trou :
deux fois la taille de la motte.
Le collet de la plante doit se situer au
niveau du sol (surtout ne pas l'enterrer).
Reboucher avec une bonne terre et tasser.

Arrosage de plantation

Faire une cuvette d'arrosage autour de la
plante et arroser très copieusement.

Végétaux de terre de bruyère

Faire une fosse de plantation.

Mettre un feutre perméable au fond et sur les cotés du trou.

La profondeur dépend des végétaux à planter (ex : magnolia : 0,80 m, rhododendron à grandes fleurs : 0,60 m, azalée japonaise : 0,40 m, bruyère : 0,20 m)

Faire tremper les mottes des plants dans l'eau avant plantation.

Ne mettre soit que de la terre de bruyère soit un mélange terre de bruyère + tourbe blonde dans la fosse de plantation.

Faire une butte, la terre de bruyère se tasse naturellement d'environ 30 %.

N'hésitez pas à demander des conseils complémentaires aux pépiniéristes-producteurs
Vous retrouverez leurs coordonnées sur notre site <http://www.ile-de-france.chambagri.fr> dans la rubrique "Tourisme et Vente".